



**Dynamics of Tax Evasion in the Era of Digitalized Informal Trade:
Analysis of the Role of Social Networks in the Dematerialization of
Commercial Transactions in Bukavu**

**Dynamique de l'évasion fiscale à l'ère du commerce informel digitalisé :
Analyse du rôle des réseaux sociaux dans la dématérialisation des
transactions commerciales à Bukavu**

AMSINI KOBWA André

Membre du Cercle de Chercheurs en Sciences Commerciales et Financières (Bukavu, RDC). Titulaire d'un Master en Fiscalité de l'Institut Supérieur de Commerce (ISC-Bukavu), en collaboration avec la Haute École de Commerce (HEC-Kinshasa). Assistant d'enseignement et chercheur à l'Institut Supérieur de Commerce de Bukavu, République Démocratique du Congo.

CHIBASHIMBA MUGUBA Alain

Membre du Cercle de Chercheurs en Sciences Commerciales et Financières (Bukavu, RDC). Titulaire d'un Master en Fiscalité de l'Institut Supérieur de Commerce (ISC-Bukavu), en collaboration avec la Haute École de Commerce (HEC-Kinshasa). Assistant d'enseignement et chercheur à l'Institut Supérieur de Commerce de Bukavu, République Démocratique du Congo.

Résumé : L'étude que nous avons réalisée dans le cadre de cet article analyse l'impact de la digitalisation du commerce informel sur l'évasion fiscale dans la ville de Bukavu, située en République Démocratique du Congo. Les données récoltées par cette étude ont été analysées par une approche quantitative à visée descriptive et analytique. Par contre, la recherche avait l'objectif d'examiner comment l'usage des réseaux sociaux transforme les transactions commerciales en échanges dématérialisés et opaques. A l'issue des analyses réalisées, les résultats révèlent que cette mutation numérique complique l'identification de la base imposable et favorise une évasion fiscale intégrée aux pratiques sociales quotidiennes. Vers la fin, l'étude conclut sur la nécessité pour l'administration fiscale d'adapter ses mécanismes de contrôle aux réalités du commerce électronique afin de concilier innovation technologique et mobilisation des recettes fiscales.

Mots-clés : Digitalisation; commerce informel; réseaux sociaux; évasion fiscale; Bukavu.

Abstract : This study examines the impact of the digitalization of informal trade on tax evasion in the city of Bukavu, located in the Democratic Republic of the Congo. Utilizing a quantitative approach with both descriptive and analytical components, the research aims to investigate how the use of social media transforms commercial transactions into dematerialized and opaque exchanges. The findings reveal that this digital shift complicates the identification of the tax base and fosters a form of tax evasion that is deeply integrated into everyday social practices. The study concludes by emphasizing the urgent need for tax authorities to adapt their oversight mechanisms to the realities of e-commerce, ensuring a balance between technological innovation and the effective mobilization of domestic tax revenue.

Keywords: Digitalization; informal trade; social media; tax evasion; Bukavu.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.22057610>

1. Introduction

Le changement numérique des sociétés en Afrique ne se limite plus nécessairement aux administrations publiques ou voire même aux entreprises des grandes tailles; elle atteint désormais le centre même des pratiques de l'économie habituelles. Dans la ville de Bukavu, et voire même dans plusieurs autres villes d'Afrique subsaharienne, l'utilisation des réseaux sociaux comme Facebook, WhatsApp et Instagram sont devenus progressivement des endroits commerciaux à part entière. Ce qui était à l'époque un simple instrument servant à la communication des personnes s'est transformé en vitrine des pratiques commerciales, en lieu de négociation commerciale ou quelquefois même en plateforme de conclusion des transactions marchandes. Autrement dit, cette évolution marque l'émergence d'un phénomène nouveau dans notre société, qui est celui du commerce informel digitalisé. Cela veut dire, de nos jours, les opérateurs économiques exploitent désormais leur capital relationnel numérique pour la promotion, la vente et la livraison des biens et services marchands, transformant ainsi les interactions sociales à des transactions commerciales bien organisées. Par exemple, certains travaux consultés portant sur les réseaux sociaux précisent exactement que ces outils sont des instruments puissants dans la gestion des liens commerciaux et même de performance marchande, en soutenant la création ainsi que l'exploitation de réseaux relationnels(Brassier, 2008).

Comme nous pouvons le constater, cette migration s'aligne dans une configuration plus vaste où la digitalisation donne une nouvelle définition des formes d'interaction sur le plan économique. Par ailleurs, les technologies numériques diminuent les coûts des opérations commerciales, esquivant les limites spatiales et favorisent une rapidité de la circulation des informations dans le secteur commercial. Ainsi, cette approche des échanges s'étale au sein des environnements institutionnels caractérisés par un taux d'informalité élevé et des capacités administratives tellement faibles. Toutefois, dans les Etats sous-développés, l'optimisation des recettes publiques reste structurellement faible, spécialement à cause du niveau élevé du secteur informel, de la fraude et l'évasion et voire même de la faiblesse des dispositifs de vérification tel que ça été démontré par Doto et Gnimassoun(Doto & Gnimassoun, 2025).

Toutefois, s'il arrivait que, le gouvernement numérique et la digitalisation formelle puissent améliorer le taux de mobilisation des recettes fiscales, en renforçant la transparence et la

traçabilité, une portion importante de l'activité économique migre conjointement vers des espaces numériques informels peu visibles pour l'administration fiscale.

Par ailleurs, en économie, la littérature signale que la digitalisation peut avoir un impact positif sur l'optimisation des recettes fiscales, surtout concernant l'amélioration des systèmes d'information, la réduction de la corruption et voire même l'efficacité administrative (Urbain Gbodjinou DOSSA & Daniel Rodrigue BAKENA, 2024).

En fait, ces études se focalisent particulièrement sur la gestion numérique formelle et considèrent moins les usages informels de la technologie. Ce que nous devons savoir, les réseaux sociaux, bien qu'appliqués dans le domaine numérique, fonctionnent souvent en dehors des circuits institutionnels. Ils sont susceptibles d'entraîner des transactions dématérialisées, fragmentées, tantôt effectuées sans facture ni preuve formelle, ce qui crée de nouvelles zones opaques sur le plan fiscal. Dans cet aspect, la digitalisation apparaît comme un phénomène ambigu : elle peut renforcer la gouvernance fiscale, mais elle peut aussi offrir de nouveaux mécanismes d'évitement et d'évasion fiscale à grande échelle.

En outre, la ville de Bukavu est souvent caractérisée par une forte prédominance d'activités informelles, l'utilisation accrue des activités commerciales à travers les réseaux sociaux pose alors une préoccupation capitale. La dématérialisation des transactions commerciales, manque d'installation commerciale, paiements mobiles money, négociations privées moyennant les messages, livraison directe, limite la traçabilité des transactions économiques. Ce phénomène complique gravement l'identification de l'assiette taxable et voire même change efficacement les types traditionnels d'évasion fiscale. Donc l'évasion fiscale ne se limite pas forcément à la ruse comptable ou à la sous-déclaration ; elle peut désormais prendre la forme d'une activité économique numérisée opérant en dehors des registres administratifs reconnus.

Voilà pourquoi, la problématique de cette recherche se présente de cette manière : Dans quelle optique l'utilisation des réseaux sociaux en termes de plateformes commerciales peuvent participer à la dématérialisation des transactions économiques et commerciales et voire même au changement des formes classiques d'évasion fiscale à Bukavu ? Notre étude cherche à savoir comment les réseaux sociaux sont utilisés comme instruments commerciaux, comment ils bouleversent la traçabilité économique et s'ils constituent un élément important d'érosion de l'assiette fiscale.

Cependant, nous avons trois questions afin de bien guider cette analyse : (1) dans quelle mesure l'usage des réseaux sociaux par les opérateurs économiques de Bukavu dans le cadre de leurs activités commerciales favorise-t-il la dématérialisation des transactions ainsi que la réduction des traces formelles de ces opérations ? (2) comment la dématérialisation des transactions réalisées à travers ces plateformes modifie-t-elle la transparence fiscale des opérations ? (3) la pratique du commerce informel digitalisé représente-t-il une nouvelle forme structurelle d'évasion fiscale ? Sur ce fondement, l'étude pose les hypothèses suivantes : H_1 , l'usage du commerce sur les réseaux sociaux occasionne la dématérialisation des transactions ainsi que la réduction des traces formelles ; H_2 , cette digitalisation du commerce informel augmente l'opacité fiscale et réduit la capacité de l'administration à connaître les bases imposables réelles ; H_3 , la réalisation du commerce informel digitalisé aménage une forme émergente d'évasion fiscale distincte des pratiques traditionnelles.

Concernant notre recherche, la visée fondamentale est d'analyser le rôle des réseaux sociaux dans la transformation des pratiques commerciales informelles et leurs incidences sur la dynamique de l'évasion fiscale à Bukavu. Plus particulièrement, il s'agit d'étudier les modes d'usage commercial des réseaux sociaux, d'identifier les mécanismes de dématérialisation des transactions et d'évaluer l'impact de ces pratiques sur la visibilité et le contrôle fiscal.

Principalement cette recherche s'aligne à l'intersection de la théorie institutionnelle, qui met en avant le rôle des cadres formels et informels dans la normalisation économique et de la théorie de la modernisation numérique, qui souligne le pouvoir transformateur des technologies de l'information sur les structures économiques et sociales. Elle dialogue également avec les travaux sur la gouvernance fiscale et la mobilisation des recettes dans les pays en développement (Doto & Gnimassoun, 2025), tout en intégrant les approches relatives aux réseaux sociaux comme infrastructures économiques relationnelles (Brassier, 2008).

Moyennant cette articulation, l'étude cherche à éclairer une dimension encore moins étudiée : la manière dont la digitalisation informelle reconfigure silencieusement les dynamiques fiscales locales.

2. Revue de la littérature et développement des hypothèses

2.1 Fondements théoriques de l'évasion fiscale et de l'économie informelle

Normalement l'évasion fiscale n'est peut-être considérée comme tout simplement un acte illégal isolé ; elle peut être le résultat d'un environnement économique, institutionnel et voire même social. Pour bien capter les dynamiques qui domine ces derniers temps dans la ville de Bukavu, il est crucial avant tout de revenir sur les bases théoriques expliquant pourquoi les agents économiques choisissent d'échapper à l'impôt.

En s'inspirant sur le modèle fondateur d'**Allingham et Sandmo** (Allingham & Sandmo, 1972), lequel conçoit l'évasion fiscale comme un choix raisonnable. L'opérateur compare l'avantage attendu de la fraude à la possibilité d'être détecté et voire même à ce qu'elle peut supporter comme pénalités. Alors si la probabilité de contrôle est faible et que les pénalités sont peu dissuasives, la fraude devient économiquement « rentable » à l'opérateur économique. Dans cette analyse, il est montré que, l'évasion n'a pas seulement une considération morale, mais un calcul influencé par la capacité de l'État à contrôler et réprimer. Dans une configuration comme celle de la RDC, où les régies financières détiennent de moyens limités, cette logique devient spécialement adéquate.

Par ailleurs, cette vision individuelle doit être élargie à une dimension structurelle. Selon les travaux de **Schneider et Enste** (Schneider & Enste, 2000), ils démontrent que l'économie souterraine se développe lorsque les coûts d'entrée dans l'économie formelle sont élevés (taxation lourde, bureaucratie complexe, faible qualité des services publics). La pratique informelle apparaît alors comme une astuce de survie et d'adaptation. Dans plusieurs économies de l'Afrique, la pratique du secteur informelle n'est pas une exception, mais une norme. Cette manière de voir les choses est essentielle pour comprendre que le commerce informel digitalisé observé aujourd'hui ne constitue pas une rupture, mais une continuité dans de nouvelles conditions technologiques.

C'est ainsi que, l'évitement fiscal et l'informalité sont enracinées dans une crise de confiance entre les acteurs économiques et l'État, associé à une faible capacité de contrôle. La digitalisation vient désormais s'inscrire dans cette équation.

2.2 Digitalisation, réseaux sociaux et transformation du commerce informel

Actuellement, l'évolution du numérique change complètement les formes d'organisation sur le plan économique. Le continent Africain connaît une expansion très rapide des technologies mobiles ainsi que des réseaux sociaux, qui deviennent des instruments commerciaux accessibles, peu coûteux et adaptés aux réalités locales du continent Africain.

Selon les études réalisées par **Meagher**(Meagher, 2018), elles montrent que l'innovation numérique en Afrique occasionne une forme d'« inclusion économique frugale », où les technologies sont exploitées afin d'échapper les infrastructures formelles déficientes. Nonobstant, cette inclusion n'est pas le synonyme de la formalisation. Par contre, la digitalisation peut « cannibaliser » l'économie informelle, en la rendant plus efficace et plus étendue sans l'intégrer au système fiscal. Ce raisonnement coïncide avec la situation observée dans la ville de Bukavu, où les réseaux sociaux servent à vendre sans magasin ou une installation bien précise, sans enregistrement officiel et souvent sans l'établissement des pièces justificatives pour les ventes réalisées.

En suivant le même angle d'idée, **Ahmad et al.**(Ahmad et al., 2020) signalent que les réseaux sociaux améliorent la performance commerciale des petites entreprises en leur facilitant la promotion, la communication et la relation client. Ils sont considérés comme des plateformes de dématérialisation des échanges : publicité en ligne, négociation via messagerie privée, paiement mobile, livraison directe. Cependant, cette dématérialisation réduit les traces de la présence physique ou même les traces administratives des transactions commerciales. Or sur le plan fiscal, moins il y a de traces, plus la détection devient très compliquée.

Nous pouvons dire que, la digitalisation de transaction apporte une transforme du secteur informel : elle ne le supprime pas, elle le **modernise**. L'évasion fiscale devient très moins visible, plus diffuse et intégrée aux pratiques numériques quotidiennes.

2.3 Ordres sociaux, gouvernance locale et acceptabilité de l'informel à l'Est de la RDC

En effet, toute analyse de l'évasion fiscale à Bukavu doit tenir compte du contexte sociopolitique local. La pratique du secteur informel n'est pas seulement économique ; elle a aussi une dimension sociale et politique.

En s'appuyant sur les études de **Titeca** (Titeca, 2012), elles montrent que dans l'Est de la RDC, les réseaux commerciaux fonctionnent souvent en dehors du contrôle étatique, mais selon des règles locales reconnues. C'est ainsi que les commerçants s'appuient sur des réseaux de confiance, des relations sociales et des arrangements informels avec différents acteurs. Cela produit une économie parallèle organisée, où la légitimité sociale peut remplacer la légalité formelle.

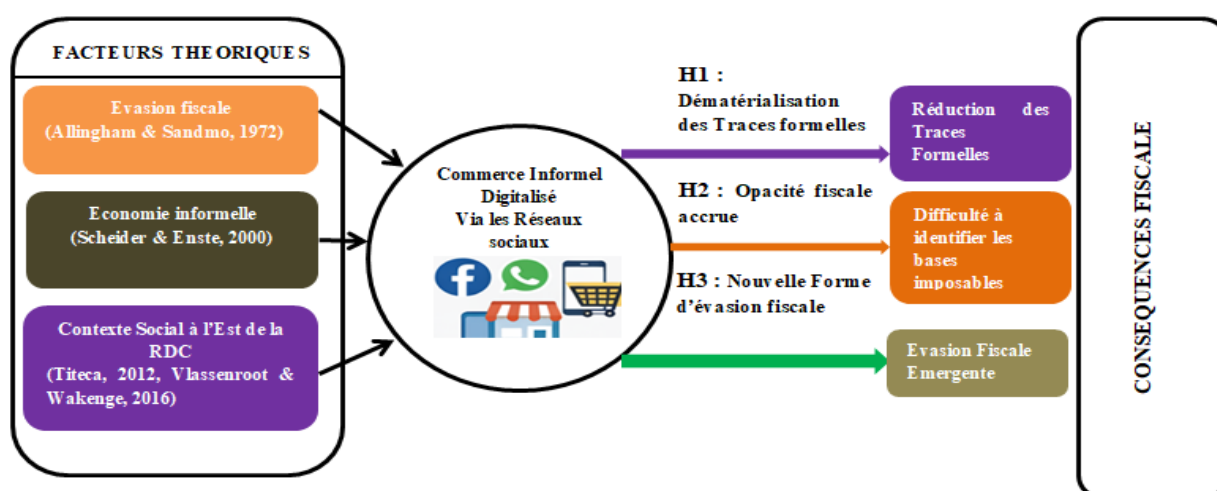
De leur côté, **Vlassenroot et Iguma Wakenge** (Wakenge, 2017) décrivent l'existence d'« ordres sociaux hybrides » à l'Est de la RDC, où l'autorité de l'État vit ensemble avec des systèmes locaux de régulation. Dans cette situation, le paiement de l'impôt peut être perçu comme moins légitime que d'autres formes de contribution sociale ou communautaire. Alors l'évasion fiscale peut-être socialement tolérée, voire normalisée.

De ce fait, l'introduction des réseaux sociaux dans ce système ne fait que renforcer ces dynamiques. Les plateformes numériques s'intègrent aux réseaux sociaux préexistants, facilitant des transactions basées sur la confiance relationnelle plutôt que sur la formalisation administrative.

2.4 Modèle théorique et développement des hypothèses

2.4.1 Modèle conceptuel

Figure 1 : Modèle conceptuel



Source : Elaboré par nous-mêmes sur base des théories consultées

2.4.2 Développement des hypothèses

Hypothèse (1) : Usage commercial des réseaux sociaux et dématérialisation des transactions.

L'emploi des réseaux sociaux comme instruments ou outils commerciaux modifie la structure même des échanges voire même des opérations économiques. Inversement au commerce traditionnel, qui est basé sur une présence physique, des documents justificatifs et des circuits formels de paiement, le commerce moyennant les plateformes numériques repose sur des interactions dématérialisées : publicité en ligne, négociation via messagerie privée, commandes informelles, paiements mobiles jusqu'à la livraison directe des produits.

Dans leurs analyses, **Ahmad et al** (Ahmad et al., 2020), montrent effectivement que, les réseaux sociaux améliorent la performance des petites entreprises en facilitant la communication commerciale et la gestion de la relation client, tout en réduisant les coûts opérationnels. Alors cette efficacité repose exactement sur la numérisation des interactions. Malgré cela, cette digitalisation s'accompagne d'une **désintermédiation administrative** : absence de facturation standardisée, non-enregistrement des ventes et voire même la fragmentation des preuves de transaction commerciale.

Meagher (Meagher, 2018) quant à lui souligne que les technologies numériques favorisent une modernisation de l'économie informelle sans nécessairement conduire à sa formalisation. Les dispositifs digitaux permettent aux opérateurs informels de travailler de manière plus efficace tout en restant en dehors des cadres réglementaires en vigueur. Cela veut dire, la digitalisation est devenue donc un mécanisme qui **remplace les infrastructures formelles** par des interactions numériques fondées sur la relation et la confiance.

Pour le modèle d'**Allingham et Sandmo** (Allingham & Sandmo, 1972), ils ont démontré que, cette réduction des traces transactionnelles diminue la probabilité de détection, ce qui modifie le calcul coût-bénéfice de l'évasion. Autrement dit, la dématérialisation devient alors un facteur structurel qui favorise la dissimulation involontaire ou stratégique des opérations marchandes. Par rapport à ce qui précède, nous avons pris soin de retenir notre première hypothèse, reformulée de la manière suivante :

Hypothèse 1 : L'usage du commerce sur les réseaux sociaux occasionne la dématérialisation des transactions ainsi que la réduction des traces formelles.

Hypothèse (2) : Digitalisation du commerce informel et opacité fiscale

Retenons que, la capacité d'une administration fiscale à mobiliser l'impôt, cela est lié fortement de la traçabilité et la transparence des activités économiques. Cependant, lorsque les transactions sont documentées (factures, registres, points de vente fixes etc.), les bases imposables peuvent être facilement estimées par le fisc. Par contre, la dématérialisation diffuse des échanges complique la surveillance.

Suivant le raisonnement de **Schneider et Enste** (Schneider & Enste, 2000), ils ont également souligné que, l'économie souterraine prospère dans des environnements où la régulation est faible et où les coûts de formalisation sont revus à la hausse. Ainsi, la digitalisation offre aujourd'hui un nouvel espace de développement de cette économie ténébreuse : un espace virtuel, transfrontalier et voire même fragmenté. Donc les plateformes sociales ne sont pas conçues comme des systèmes fiscaux ; elles n'intègrent pas automatiquement les mécanismes de déclaration fiscale.

Quand en lui **Meagher** (Meagher, 2018), il montre que l'innovation numérique peut renforcer l'informalité plutôt que la réduire, en créant des circuits économiques plus fluides mais souvent échappés au contrôle des administrations fiscales. Alors cette situation occasionne une **opacité fiscale élevée** : difficulté à identifier les vendeurs réels, multiplicité des comptes, paiements fractionnés et absence de pièce justificative formelle de transaction.

Au sein du cadre théorique **d'Allingham et Sandmo** (Allingham & Sandmo, 1972), la réduction de la probabilité de contrôle réduit l'effet dissuasif de l'impôt. La digitalisation informelle devient ainsi un facteur qui **affaiblit la capacité informationnelle de l'État**. En vertu de cette fameuse littérature, nous avons eu à retenir notre deuxième hypothèse, libellée de la manière suivante :

Hypothèse 2 : La digitalisation du commerce informel augmente l'opacité fiscale et réduit la capacité de l'administration à connaître les bases imposables réelles.

Hypothèse (3) : Commerce informel digitalisé et émergence d'une nouvelle forme d'évasion fiscale

Normalement l'évasion fiscale classique est basée sur des mécanismes identifiables : sous-déclaration, dissimulation comptable, double comptabilité etc. Tandis que le commerce

informel digitalisé introduit une forme différente : l'activité économique se développe en dehors des systèmes de suivi traditionnels, sans nécessairement passer par des structures formelles bien reconnues.

Selon les analyses réalisées par **Titeca** (Titeca, 2012), montrent que dans l'Est de la RDC, les réseaux commerciaux fonctionnent sur des logiques relationnelles et sociales qui peuvent se substituer à la régulation étatique. De leur tour, **Vlassenroot et Iguma Wakenge** (Wakenge, 2017) soulignent l'existence d'ordres sociaux hybrides où la légitimité des règles locales peut prévaloir sur la norme fiscale formelle. Maintenant, la digitalisation s'insère dans ces réseaux préexistants et renforce leur autonomie vis-à-vis de l'État.

Toutefois, la combinaison entre rationalité économique (Allingham & Sandmo, 1972), informalité structurelle (Schneider & Enste, 2000) et digitalisation (Meagher, 2018) aboutit à une forme d'évasion **diffuse, relationnelle et technologiquement médiée**. Voilà pourquoi, l'évasion ne se manifeste plus seulement par la fraude déclarative, mais par l'existence d'activités entières opérant hors de la surveillance fiscale. En fonction de cette littérature, nous avons pris l'option de reformuler notre troisième hypothèse de cette manière :

Hypothèse 3 : La réalisation du commerce informel digitalisé aménage une forme émergente d'évasion fiscale distincte des pratiques traditionnelles.

3. Revue empirique

Dans la littérature empirique actuelle il est montré que, la digitalisation ne transforme pas seulement les économies formelles, mais qu'elle redessine profondément les dynamiques du secteur informel, en particulier dans le continent Africain. Il y a plusieurs études qui démontrent que les technologies numériques, loin d'éradiquer l'informalité, tendent à la reconfigurer en la rendant plus connectée, plus productive et parfois plus difficile à réguler sur le plan fiscal.

Au sein du secteur des activités productives rurales et informelles, **Agyekumhene et al.** (Campos, 2022) montrent que les innovations numériques intégrées aux chaînes de valeur agricoles au Ghana améliorent la résilience des petits producteurs, souvent informels, en facilitant l'accès à l'information, aux marchés et à des services financiers dans leurs activités. Cependant, cette intégration numérique ne s'accompagne pas nécessairement d'une formalisation institutionnelle ou voire même administrative. En grande partie les acteurs

demeurent en dehors des structures fiscales classiques, ce qui suggère que la digitalisation peut renforcer l'inclusion économique tout en laissant persister une très faible clarté du point de vue fiscal. Ce genre de tension entre intégration économique et invisibilité administrative rejoint directement les dynamiques observées dans le secteur de transaction commerciale informelle digitalisée.

Dans la configuration urbaine au sein du continent Africain, les plateformes numériques et les réseaux sociaux jouent un rôle capital dans la transformation des pratiques commerciales considérées comme informelles. Dans le cadre de leur étude, **Momanyi et al.** (Momanyi et al., 2024) sur les artisans « Jua Kali » à Nairobi montre que les travailleurs du secteur informel utilisent les plateformes digitales pour la promotion, la gestion des commandes et dans le cadre de la relation client. Donc les compétences numériques deviennent un levier d'efficacité commerciale. Toutefois, cette manière de faire se déroule largement hors des cadres de régulation fiscale, car les outils numériques servent avant tout à améliorer la survie économique plutôt qu'à intégrer les circuits formels avant tout. De la même manière, **Dzreke et Dzreke** (Dzreke & Dzreke, 2025) indiquent que, dans le cas du Kenya et du Ghana, que les efforts de formalisation via les systèmes d'identification numérique se heurtent à la nécessité de protéger les moyens de subsistance des commerçants non formels. Ces auteurs ont mis en évidence une tension structurelle : la digitalisation facilite la traçabilité potentielle, mais les États hésitent à appliquer strictement la formalisation de peur de déstabiliser des populations économiquement précaires. Alors cette ambivalence institutionnelle contribue à soutenir une zone grise fiscale autour des transactions numériquement informelles.

Cependant, les implications fiscales de ces dynamiques sont particulièrement visibles dans les États à une faible capacité administrative sur le plan fiscal. Comme en RDC, **Weigel et Kabue Ngindu** (Weigel & Kabue Ngindu, 2023), ils ont montré que, la collecte de l'impôt est entravée par une faible légitimité fiscale, un manque d'information fiable sur les activités économiques et une relation distante entre les contribuables et le fisc. C'est ainsi que leur recherche de terrain à Kananga indique que l'absence de données économiques structurées constitue un obstacle majeur dans la maximisation des recettes fiscales. Cette souffrance informationnelle est amplifiée surtout lorsque les activités se digitalisent et se déplacent vers des espaces transactionnels informels en ligne à travers les différentes plateformes. De manière supplémentaire, **Balán et al.** (Balán et al., 2022) dans leur recherche, ils ont prouvés que, l'utilisation d'acteurs locaux disposant d'informations sociales (chefs locaux) améliore la

conformité fiscale en République Démocratique du Congo. Cela montre suffisamment que, la connaissance relationnelle du terrain peut compenser partiellement la faiblesse sur le plan institutionnel. Mais, lorsque le commerce se dirige vers les réseaux sociaux, ces circuits numériques échappent en partie aux réseaux d'information traditionnels, rendant davantage une complication dans la détection.

Dans une dimension plus structurelle, les enjeux de gouvernance fiscale du numérique dans le continent Africain, sont mis en lumière par **Banga et al.** (Marhold, 2023), qui montrent que les règles commerciales internationales et les modèles économiques numériques peuvent éroder la souveraineté fiscale des pays du continent Africain. Malgré que leur analyse porte sur l'économie digitale au sens large, elle révèle un risque général : les activités numériques créent des bases imposables mobiles, difficiles à localiser et voire même à imposer fiscalement. Cette philosophie macroéconomique se reflète au niveau local dans les activités commerciales informelles digitalisées.

En outre, les aspects sociaux de ces transformations sont également bien documentés. Quant à **Awuni** (Awuni, 2025), il montre que la digitalisation du travail en Afrique subsaharienne crée de nouvelles opportunités, mais également des inégalités d'accès et des défis de normalisation. Toutefois, les politiques publiques peinent à suivre le rythme des innovations numériques, ce qui laisse se développer des activités économiques hybrides, ni totalement formelles ni totalement informelles dans le vrai sens. Pour fin, le rapport du **Tax Justice Network** (The impact of tax abuses on Determinants of Health and Mortality rates in Congo, Democratic Republic, 2020) nous rappelle que, rappelle que les déficits de mobilisation fiscale ont des conséquences humaines concrètes en RDC, notamment dans le financement des services sanitaire. Cela montre que l'évasion fiscale, y compris sous ses formes numériques émergentes, n'est pas seulement un problème technique, mais également un enjeu de justice sociale à ne pas négliger.

De façon générale, ces travaux convergent vers une conclusion empirique très claire : la digitalisation renforce les capacités économiques des acteurs informels, mais elle ne conduit pas automatiquement à leur intégration fiscale. Par contrainte, elle peut accroître l'opacité, compliquer la détection et créer de nouvelles formes d'activités économiques situées en marge des systèmes fiscaux, en particulier dans les contextes institutionnels faible comme celui observé en République Démocratique du Congo.

4. Méthodologie

4.1 Nature et type de recherche

En ce qui concerne la méthodologie, notre étude s'inscrit dans une **approche quantitative à visée descriptive et analytique**. Elle cherche à analyser les relations entre l'usage commercial des réseaux sociaux, la dématérialisation des transactions, l'opacité fiscale et l'émergence de nouvelles formes d'évasion fiscale dans le contexte du commerce informel digitalisé dans la ville de Bukavu.

Nous avons pris adoption du **design transversal (cross-sectional)**, les données étant collectées à un moment précis auprès d'acteurs économiques exerçant leurs activités commerciales via des plateformes numériques, précisément par l'utilisation des réseaux sociaux.

4.2 Population cible

La population prise en compte dans le cadre de cette étude comprend **l'ensemble des commerçants exerçant des activités commerciales à Bukavu en utilisant les réseaux sociaux**, notamment Facebook, WhatsApp et Instagram.

En réalité cette population est considérée comme infinie, en raison de :

- ✓ L'absence de registre officiel des commerçants numériques,
- ✓ L'aspect informel des activités,
- ✓ L'entrée et voire même la sortie permanentes des acteurs dans le commerce digital.

L'unité d'analyse ou la population cible est donc **le commerçant informel digitalisé**.

4.3 Taille de l'échantillon

Alors vu que la population est infinie, la taille de l'échantillon est déterminée à l'aide de la formule de **Cochran (1977)**, tel que ça été cité par Rakotoarisoa (Rakotoarisoa, 2024):

$$n = \frac{Z^2 \cdot P(1 - P)}{e^2}$$

Où :

- $Z = 1.96$ (Niveau de confiance 95%)
- $p = 0.5$ (Proportion estimée, retenue pour maximiser la variance)
- $e = 0.05$ (Marge d'erreur 5%)

$$n = \frac{(1.96)^2 \times 0.5 \times 0.5}{0.05^2} \approx 384$$

Cependant, en tenant compte des contraintes de terrain et du caractère exploratoire de l'étude, un échantillon compris entre **200 et 250 répondants** est jugé statistiquement acceptable pour les analyses corrélationnelles. Selon la théorie de la stabilité des corrélations évoquée par Schönbrodt & Perugini (Schönbrodt & Perugini, 2013), ils ont montré que, dans la plupart des contextes de recherche, le "point de stabilité" se situe généralement autour de **N = 250**. Donc un échantillon de cette taille offre un équilibre optimal entre précision statistique et gestion des ressources.

Pratiquement, notre étude a pris en compte **230 commerçants utilisant les réseaux sociaux dans la ville de Bukavu**.

4.4 Méthode d'échantillonnage

Cependant, un **échantillonnage non probabiliste par convenance combiné à la technique de boule de neige** est appliqué.

Les premiers répondants sont identifiés à travers :

- Les groupes de vente sur Facebook,
- Les statuts commerciaux WhatsApp,
- Les pages commerciales locales.

Dans la pratique, chaque participant est ensuite invité à référer d'autres commerçants exerçant des activités similaires.

4.5 Outil de collecte des données

Pour récolter les données de notre recherche, nous l'avons fait moyennant un **questionnaire structuré**, administré soit en face-à-face, soit par voie numérique (Google Forms ou WhatsApp).

Concernant le questionnaire, on a utilisé une **échelle de Likert à 5 points** (1 = Pas du tout d'accord ; 5 = Tout à fait d'accord). Il comprend des items mesurant : L'usage commercial des réseaux sociaux ; la dématérialisation des transactions ; l'opacité fiscale ; les pratiques liées à l'évasion fiscale.

4.6 Opérationnalisation des variables

Tableau 1 : Opérationnalisation des variables

Hypothèse	Variable indépendante	Variable dépendante	Indicateurs
H_1	Usage des réseaux sociaux	Dématérialisation	Transactions sans facture, paiements mobiles, négociations en ligne
H_2	Digitalisation informelle	Opacité fiscale	Non-enregistrement, invisibilité administrative
H_3	Commerce informel digitalisé	Évasion fiscale émergente	Non-déclaration, absence de traçabilité formelle

Source : Elaboré par nous-mêmes

4.7 Méthodes d'analyse des données

Après la collecte des données, ces dernières ont été analysées à l'aide de logiciels statistiques tels que **SPSS et voire même Excel**. Toutefois, les analyses comprennent :

a) Statistiques descriptives

Il sera question de dégager les fréquences, les moyennes et les écarts-types pour décrire le profil des répondants et les caractéristiques des pratiques commerciales digitales.

b) Analyse de corrélation de Pearson

Dans cette analyse, on va examiner les relations entre les variables :

H_1 : Corrélation entre usage des réseaux sociaux et dématérialisation des transactions ;

H_2 : Corrélation entre digitalisation du commerce informel et opacité fiscale

H_3 : Corrélation entre dématérialisation et évasion fiscale.

Nous avons eu à retenir un seuil de significativité de 5 % ($p < 0,05$).

c) Régression linéaire simple

Elle va nous permettre d'évaluer l'influence de la dématérialisation des activités commerciales sur l'évasion fiscale.

4.8 Validité et fiabilité

- **Test pilote** : le questionnaire est pré-testé auprès de 20 répondants.
- **Fiabilité interne** : mesurée par l'Alpha de Cronbach ($\geq 0,7$).

5. Présentation des Résultats

5.1 Caractéristiques générales des répondants

Tableau 2 : Caractéristiques générales des répondants

Variable	Catégorie dominante	Pourcentage
Sexe	Femmes	58 %
Âge	25 - 35 ans	46 %
Niveau d'étude	Secondaire	41 %
Ancienneté dans le commerce digital	1 - 3 ans	52 %

Source : Elaboré par nous-mêmes sur base des analyses de SPSS

Selon nos résultats, il est démontré que, le commerce informel digitalisé est principalement exercé par des jeunes adultes actifs, intégrés dans les dynamiques numériques urbaines, précisément dans la ville de Bukavu.

5.2 Statistiques descriptives des variables

Tableau 3 : Description des variables

Variable	Moyenne	Écart-type
Usage commercial des réseaux sociaux	4,12	0,68
Dématérialisation des transactions	4,25	0,61
Opacité fiscale	4,08	0,74
Évasion fiscale émergente	4,15	0,69

Source : Elaboré par nous-mêmes sur base des analyses de SPSS

Selon le tableau ci-haut, les moyennes sont effectivement élevées (>4), cela indique qu'il y a une forte intensité de l'usage numérique, de la dématérialisation et de l'invisibilité fiscale.

5.3 Fiabilité des échelles

Tableau 4 : Fiabilité des échelles

Variable	Alpha de Cronbach
Usage réseaux sociaux	0,81
Dématérialisation	0,84
Opacité fiscale	0,79
Évasion fiscale	0,83

Source : Elaboré par nous-mêmes sur base des analyses de SPSS

En lisant le tableau ci-dessus, nous constatons que, tous les coefficients sont $> 0,7$, confirmant ainsi la **bonne cohérence interne** des échelles.

5.4 Test des hypothèses (corrélations de Pearson)

Tableau 5 : Corrélation de Pearson

Relation testée	r	p-value	Conclusion
Usage RS $\leftrightarrow$ Dématérialisation	0,62	0,000	Significatif
Digitalisation $\leftrightarrow$ Opacité fiscale	0,58	0,000	Significatif
Dématérialisation $\leftrightarrow$ Évasion fiscale	0,66	0,000	Significatif

Source : Elaboré par nous-mêmes sur base des analyses de SPSS

En observant la matrice de corrélation se trouvant en haut, toutes les corrélations sont positives, modérées à fortes, et significatives ($p < 0,05$).

5.5 Analyse de régression

Modèle : Évasion fiscale = f(Dématérialisation)

Tableau 6 : Régression linéaire simple

Variable	β	t	p
Dématérialisation	0,64	9,12	0,000

Source : Elaboré par nous-mêmes sur base des analyses de SPSS

$R^2 = 0,43$, autrement dit, le modèle explique 43 % de la variation de l'évasion fiscale. Cependant, la dématérialisation des activités commerciales influence l'évasion fiscale émergente.

5.6. Synthèse et Interprétation des hypothèses

Tableau 7 : Synthèse et interprétation des hypothèses

N°	Hypothèse	r/ β	p	Validation
01	L'usage commercial des réseaux sociaux est fortement lié à la dématérialisation des transactions	0,62	< 0,05	Validée
02	La digitalisation du commerce informel est associée à une opacité fiscale accrue	0,58	< 0,05	Validée
03	La dématérialisation influence significativement l'évasion fiscale émergente	0,64	< 0,05	Validée

Source : Elaboré par nous-mêmes sur base des analyses de SPSS

De façon générale selon les résultats trouvés, il a été prouvé que, le commerce informel digitalisé à Bukavu :

- Réduit les traces transactionnelles
- Accroît l'invisibilité fiscale
- Favorise une nouvelle forme d'évasion fiscale

En effet, la digitalisation agit comme un **amplificateur de l'informalité fiscale**, en transformant les mécanismes traditionnels de contrôle.

6. Discussion des résultats

Selon les résultats obtenus dans notre étude, il est certifié que la digitalisation du commerce informel à Bukavu, spécialement portée par les réseaux sociaux, ne constitue pas uniquement une évolution des techniques de commercialisation. Elle transforme aussi les conditions dans lesquelles les transactions sont réalisées, enregistrées et rendues visibles à l'administration fiscale. Par ailleurs, la relation positive et significative observée entre l'usage commercial des réseaux sociaux et la dématérialisation des transactions confirme ainsi l'hypothèse H1. Les plateformes numériques permettent aux commerçants de promouvoir leurs produits, de négocier à distance, de recevoir des commandes et d'organiser la livraison sans forcément disposer d'un établissement commercial formel. Cette évolution peut ainsi être comprise comme une **reconfiguration de l'informalité** plutôt que comme sa disparition : la technologie améliore l'efficacité commerciale tout en permettant à certaines activités de demeurer en dehors des circuits institutionnels classiques.

Ainsi, ce constat rejoint les analyses de **Meagher** (Meagher, 2018), selon lesquelles les innovations frugales peuvent renforcer l'efficacité économique des acteurs informels sans conduire automatiquement à leur formalisation. Dans cette perspective, la technologie ne constitue pas nécessairement un mécanisme de sortie de l'informalité ; elle peut aussi devenir un moyen de l'adapter aux nouvelles conditions économiques. En effet, les résultats obtenus à Bukavu semblent ainsi prolonger cette observation dans le domaine du commerce digitalisé : l'informalité traditionnelle fondée sur l'absence d'établissement, de documents commerciaux ou de procédures administratives peut progressivement prendre une forme numérique.

Toutefois, la deuxième hypothèse, relative à l'augmentation de l'opacité fiscale, est également corroborée par les résultats. C'est-à-dire, la relation significative entre la digitalisation du commerce informel et l'opacité fiscale suggère que le déplacement des transactions vers des espaces numériques peut rendre plus difficile l'identification des activités, des vendeurs et du volume réel des opérations. Cette question est particulièrement importante dans le contexte congolais. **Weigel et Kabue Ngindu** (Weigel & Kabue Ngindu, 2023) montrent, à partir d'une expérimentation menée en RDC, que la régularisation et la systématisation de la collecte fiscale peuvent améliorer la perception de la performance procédurale de l'État et favoriser la conformité. Leur analyse met ainsi en évidence l'importance de la capacité administrative et de la régularité de l'action fiscale dans la construction de la conformité. Dans le contexte de Bukavu, nos résultats suggèrent que la digitalisation du commerce

informel pose un problème supplémentaire : avant même de contrôler une activité, l'administration doit être capable de **l'identifier et d'en connaître l'ampleur économique**.

Cette dimension informationnelle est également éclairée par les résultats de **Balán et al.** (Balán et al., 2022) en RDC. Leur expérience montre que les chefs locaux ont permis d'accroître la conformité à l'impôt foncier de 3,2 points de pourcentage et les recettes fiscales de 44 %, notamment parce qu'ils disposaient d'informations locales permettant de mieux cibler les contribuables. Cette observation est particulièrement intéressante pour notre étude : dans le commerce physique, l'administration peut bénéficier d'informations liées à la localisation du commerçant, à son établissement ou à son environnement économique. Dans le commerce digitalisé, une partie de cette information devient moins directement accessible. La difficulté fiscale est donc également une **difficulté de production et de circulation de l'information**.

La comparaison avec d'autres expériences africaines permet de situer les résultats de Bukavu dans une problématique plus large. **Banga, Beyleveld et Munu** (Banga et al., 2025) montrent que les modèles économiques numériques créent de nouveaux défis pour les administrations fiscales africaines en matière de collecte de données, de détermination des droits d'imposition et de surveillance des activités numériques. Leur analyse de la situation du Kenya, du Rwanda et de l'Afrique du Sud montre notamment que les règles relatives aux services numériques, aux transmissions électroniques et aux flux de données peuvent affecter directement ou indirectement la capacité des États à taxer l'économie numérique. Même si leur étude porte principalement sur l'économie numérique à une échelle macroéconomique, elle apporte un éclairage utile à notre analyse locale : lorsque les activités économiques deviennent moins dépendantes d'une présence physique identifiable, les instruments fiscaux conçus autour d'une économie essentiellement territorialisée peuvent rencontrer des difficultés d'adaptation.

Pr ailleurs, les résultats ne doivent pas conduire à considérer la digitalisation comme intrinsèquement génératrice d'évasion fiscale. Une telle interprétation serait scientifiquement excessive. La technologie peut également renforcer la traçabilité lorsqu'elle est intégrée aux systèmes d'identification, de paiement et de déclaration fiscale. Le véritable enjeu réside donc dans **l'articulation entre digitalisation, formalisation et capacité institutionnelle**. Dans le cas de Bukavu, l'utilisation de Facebook, WhatsApp ou d'autres plateformes ne constitue pas en elle-même une pratique d'évasion fiscale. C'est plutôt l'absence de mécanismes permettant

de relier efficacement l'activité commerciale numérique à l'identification fiscale et aux obligations déclaratives qui peut créer des espaces de faible visibilité.

La troisième hypothèse doit, pour cette raison, être interprétée avec davantage de nuance. La relation significative entre dématérialisation et évasion fiscale émergente montre que les nouvelles modalités numériques peuvent faciliter des comportements conduisant à une réduction de la visibilité fiscale. Toutefois, les données de cette étude ne permettent pas d'affirmer que le commerce informel digitalisé constitue juridiquement une **nouvelle catégorie autonome d'évasion fiscale**. Il serait plus rigoureux de parler d'une **reconfiguration des mécanismes de l'évasion fiscale**. Les pratiques traditionnelles de non-déclaration, de sous-déclaration ou de dissimulation peuvent désormais être facilitées par des transactions organisées à travers des plateformes numériques. Cette précision est importante, car elle permet de distinguer le phénomène économique étudié de sa qualification juridique.

Les résultats doivent également être replacés dans les réalités institutionnelles de l'Est de la RDC. Les travaux de **Titeca** (Titeca, 2012) montrent que les réseaux commerciaux informels peuvent fonctionner à partir de relations sociales, de mécanismes de confiance et d'arrangements qui ne correspondent pas nécessairement aux dispositifs formels de l'État. La digitalisation peut alors prolonger ces réseaux existants en leur offrant de nouveaux moyens de communication et de transaction. Ainsi, le commerce digitalisé observé à Bukavu ne doit pas être analysé uniquement comme un phénomène technologique : il est également inscrit dans des relations sociales et économiques préexistantes.

Les résultats obtenus présentent un intérêt certain, mais leur interprétation doit tenir compte de certaines limites inhérentes à la démarche adoptée. En premier lieu, le recours à un échantillonnage non probabiliste réduit la possibilité de généraliser les résultats à l'ensemble des commerçants exerçant à Bukavu. En deuxième lieu, les données reposent principalement sur les déclarations des répondants. Or, lorsqu'une enquête porte sur des pratiques fiscales potentiellement sensibles, un **biais de désirabilité sociale** ne peut être totalement écarté : certains enquêtés peuvent avoir tendance à minimiser ou, au contraire, à surestimer certaines de leurs pratiques. En outre, le caractère transversal de l'étude permet d'établir des associations statistiques entre les variables étudiées, mais ne permet pas, à lui seul, d'affirmer une relation causale définitive entre la digitalisation du commerce informel et l'évasion fiscale. Les coefficients de corrélation doivent donc être interprétés comme des **associations empiriques** plutôt que comme une preuve irréfutable de causalité. Enfin, la recherche étant

limitée à la ville de Bukavu, ses résultats ne peuvent être automatiquement étendus à l'ensemble de la RDC ou à d'autres contextes africains.

Ces limites n'enlèvent toutefois pas la portée des résultats ; elles permettent plutôt d'en préciser le champ d'interprétation et ouvrent des perspectives pour de futures recherches. Il serait notamment pertinent d'étendre l'analyse à d'autres villes congolaises, de combiner les enquêtes auprès des commerçants avec des entretiens auprès des administrations fiscales et d'examiner plus directement les mécanismes d'identification et de suivi des activités commerciales numériques. Une approche comparative avec des pays tels que le Kenya, le Rwanda ou l'Afrique du Sud pourrait également enrichir la compréhension du phénomène, ces pays ayant développé des réponses institutionnelles différentes face aux transformations de l'économie numérique (Banga et al., 2025).

Au-delà de ces considérations méthodologiques, les résultats mettent surtout en évidence un enjeu plus large : **le principal défi fiscal du commerce informel digitalisé ne réside pas dans la technologie elle-même, mais dans le décalage entre la rapidité avec laquelle les pratiques commerciales se transforment et la capacité des mécanismes fiscaux à s'y adapter**. L'expérience congolaise montre, à cet égard, que l'amélioration de la conformité dépend notamment de la capacité de l'État à disposer d'informations pertinentes sur les contribuables et à organiser une collecte régulière et crédible (Balán et al., 2022). Dès lors, la réponse à l'évasion fiscale dans le commerce digitalisé gagnerait à dépasser une approche exclusivement répressive pour privilégier une combinaison de **simplification de la formalisation, identification adaptée des opérateurs numériques, amélioration de l'information fiscale et accompagnement des petits commerçants**. Une telle orientation permettrait de faire progressivement de la digitalisation non pas un nouvel espace d'invisibilité fiscale, mais un véritable levier de formalisation et d'élargissement de l'assiette fiscale.

7. Conclusion

Notre étude a tellement mis en évidence que la digitalisation du commerce informel dans la ville de Bukavu, largement facilitée par les réseaux sociaux, constitue aujourd'hui un vecteur majeur de transformation des pratiques commerciales, tout en renforçant les dynamiques de l'évasion ou de l'évitement fiscal. La dématérialisation des transactions, en l'absence de mécanismes de régulation et de fiscalité numérique adaptés, favorise l'opacité des flux économiques et limite la capacité de l'État à recouvrer assez de recettes fiscales.

Toutefois, les résultats montrent que l'évasion fiscale observée dans ce cadre ne relève pas uniquement d'un comportement intentionnel des acteurs économiques, mais s'inscrit dans un environnement institutionnel caractérisé par une faible capacité administrative et une inadéquation entre les cadres fiscaux existants et les innovations du secteur numérique. Dès lors, la digitalisation apparaît à la fois comme une opportunité d'inclusion économique et un défi majeur pour la gouvernance fiscale locale.

Pour clore, nous devons retenir que, la formalisation progressive du commerce informel digitalisé à Bukavu nécessite une approche intégrée, combinant simplification fiscale, dispositifs numériques inclusifs et renforcement de la légitimité de l'impôt. Une telle orientation permettrait de transformer les réseaux sociaux d'outils d'évasion fiscale en leviers de mobilisation durable des recettes publiques, au service du développement local.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ahmad, D., Afzal, M., & Imtiaz, A. (2020). Effect of socioeconomic factors on malnutrition among children in Pakistan. *Future Business Journal*, 6(1), 30. <https://doi.org/10.1186/s43093-020-00032-x>
2. Allingham, M. G., & Sandmo, A. (1972). Income tax evasion : A theoretical analysis. *Journal of public economics*, 1(3-4), 323-338.
3. Awuni, E. T. (2025). *Digitalization and the Future of Work and Policy in Sub-Saharan Africa*.
4. Balán, P., Bergeron, A., Tourek, G., & Weigel, J. L. (2022). Local elites as state capacity : How city chiefs use local information to increase tax compliance in the democratic republic of the Congo. *American Economic Review*, 112(3), 762-797.
5. Banga, K., Beyleveld, A., & Munu, M. L. (2025). Trading away tax sovereignty? How trade rules shape taxation of the digital economy in Africa. *Journal of International Economic Law*, 28(1), 43-62.
6. Brassier, P. (2008). Les commerciaux et les réseaux sociaux : Vers de nouveaux outils de management des ventes: *Management & Avenir*, n° 16(2), 140-154. <https://doi.org/10.3917/mav.016.0140>
7. Campos, B. C. (2022). The Rules-Boundaries-Behaviours (RBB) framework for farmers' adoption decisions of sustainable agricultural practices. *Journal of Rural Studies*, 92, 164-179.
8. Doto, A. A., & Gnimassoun, B. (2025). *Gouvernement Numérique et Mobilisation des Recettes fiscales dans les Pays en Développement*.
9. Dzreke, S. S., & Dzreke, S. E. (2025). Formalizing Africa's informal economy : Balancing digital id systems and livelihood protection in Kenya and Ghana. *Frontiers in Research*, 5(1), 57-73.
10. Marhold, A.-A. (2023). Towards a 'security-centred' energy transition : Balancing the European Union's ambitions and geopolitical realities. *Journal of International Economic Law*, 26(4), 756-769.
11. Meagher, K. (2018). Cannibalizing the Informal Economy : Frugal Innovation and Economic Inclusion in Africa. *The European Journal of Development Research*, 30(1), 17-33. <https://doi.org/10.1057/s41287-017-0113-4>
12. Momanyi, C., Rasugu Riechi, A., & Khatete, I. (2024). Digital Skills and the Use of Digital Platforms in the Informal Sector : A Case Study Among Jua Kali Artisans in

- Nairobi in Kenya. *International Journal for Research in Vocational Education and Training*, 11(1), 96-118. <https://doi.org/10.13152/IJRVET.11.1.5>
13. Rakotoarisoa, A. L. J. (2024). *Analyse Des Données Quantitatives*.
14. Schneider, F., & Enste, D. H. (2000). Shadow Economies: Size, Causes, and Consequences. *Journal of Economic Literature*, 38(1), 77-114. <https://doi.org/10.1257/jel.38.1.77>
15. Schönbrodt, F. D., & Perugini, M. (2013). At what sample size do correlations stabilize? *Journal of Research in Personality*, 47(5), 609-612. <https://doi.org/10.1016/j.jrp.2013.05.009>
16. *The impact of tax abuses on Determinants of Health and Mortality rates in Congo, Democratic Republic* (Rapport 2.13). (2020). University of St Andrews ; University of Leicester (GRADE).
17. Titeca, K. (2012). Tycoons and contraband : Informal cross-border trade in West Nile, north-western Uganda. *Journal of Eastern African Studies*, 6(1), 47-63. <https://doi.org/10.1080/17531055.2012.664703>
18. Urbain Gbodjinou DOSSA, & Daniel Rodrigue BAKENA. (2024). *Digitalisation et mobilisation des recettes fiscales dans les pays de l'UEMOA*. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.11243485>
19. Wakenge, C. I. (2017). *Stadium Coltan : Artisanal mining, reforms and social change in eastern Democratic Republic of Congo* [PhD Thesis, Wageningen University and Research]. <https://search.proquest.com/openview/51e11e6f1312f49e59bf9c2e55d8b2bc/1?pq-origsite=gscholar&cbl=2026366&diss=y>
20. Weigel, J. L., & Kabue Ngindu, E. (2023). The taxman cometh : Pathways out of a low-capacity trap in the Democratic Republic of the Congo. *Economica*, 90(360), 1362-1396. <https://doi.org/10.1111/ecca.12489>